

# CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION



p.4

**FONCTIONNEMENT**

p.6

**FOIRE AUX QUESTIONS**

p.8

**CALENDRIER**



**Bruges**



# Édito



Bonjour,

Sais-tu que pour organiser la vie de ta ville, un Conseil municipal composé de 33 adultes est élu tous les 6 ans ? J'ai le plaisir d'en être le maire. Mais voilà, nous n'avons pas un regard d'enfant.

Il y a deux ans, nous avons donc créé un Conseil Municipal des Enfants (CME), pour permettre aux jeunes citoyens que vous êtes d'apporter vos idées pour améliorer la vie dans notre ville.

Les premiers membres du CME, aujourd'hui passés au collège, ont pu faire de multiples choses pendant leurs deux ans de mandat : agir pour l'environnement, aller à l'Assemblée Nationale, rencontrer les Seniors Brugeais et créer du lien entre les générations...

Participer au CME, c'est avoir les moyens de vous exprimer mais aussi d'imaginer des projets pour les enfants et les adultes. Des projets pour tous les Brugeais. Je compte sur toi pour participer aux élections et rejoindre le CME !

**Brigitte Terraza,**

Maire de Bruges,  
Vice-présidente de  
Bordeaux Métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brigitte Terraza'.

# FONCTIONNEMENT

## DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants sera composé de 20 conseillers et conseillères qui seront élus dans les écoles par toi et tes camarades.

Tu es en CE2 ou en CM1 et tu as des idées pour faire évoluer ta ville ? Tu veux donner de ton temps pour proposer des projets comme jouer, bouger, vivre ensemble, respecter notre belle nature et nos animaux, partager du temps avec d'autres enfants, des adultes et des personnes âgées...

**Rejoins le Conseil municipal des enfants (CME) !**



“NOUS AVONS  
BESOIN DE TOI !”

Nous avons besoin de toi, de tes idées, de ton regard, afin de faire avancer la ville ensemble.

Aidé par des adultes, **tu participeras à la réalisation de projets et aux événements de la ville, pour faire vivre ta ville.**



C'est une belle aventure que nous t'invitons à venir partager avec nous.

## LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS TE PERMETTRA DE :

- ✓ Proposer tes idées et participer à leur réalisation.
- ✓ Rencontrer aussi des gens de toutes les générations, c'est-à-dire de tous les âges.
- ✓ Rencontrer et connaître des institutions, des associations qui vont accompagner ton projet.

# FOIRE AUX QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

**A** VANT DE TE  
LANCER, TU DOIS  
AVOIR QUELQUES  
INTERROGATIONS,  
TU TROUVERAS  
LES REPONSES CI-  
DESSOUS !

## QUI PEUT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

**S**i tu es en classe de **CE2** ou **SCM1**, tu peux être candidat ou candidate. Tu seras élu si tu as un maximum de votes pour toi (à la majorité); en cas d'égalité, il y aura tirage au sort. Une fois élu, **tu t'engages pour deux ans** (6 rencontres minimum).

## QUI SONT LES ÉLECTEURS ?

**S**i tu es en classes de **CE2**, **CM1** et **CM2**, tu auras un bulletin avec la liste des candidats et candidates par groupe (CE2 filles, CE2 garçons, CM1 filles et CM1 garçons) et tu voteras pour un candidat ou une candidate de chaque groupe.



## COMMENT SE COMPOSE LE CME ?

Si tu es élu, tu feras partie d'une équipe composée de 20 enfants, soit 1 élue fille et 1 élu garçon de CE2 et 1 élue fille et 1 élu garçon de CM1 par école.

## COMMENT DÉCLARER SA CANDIDATURE ?

Tu devras remplir la déclaration de candidature avec tes parents puis la remettre à ton enseignant ou à l'accueil de la mairie au plus tard le lundi 20 novembre.



Déclaration de  
candidature  
p.10 & p.11

## CANDIDATER

Tu exposeras tes idées de projets à tes camarades sous différentes formes (affiche, rencontres) dans un lieu de ton école.

## VOTER

Un élu adulte viendra dans ton école avec une urne et chaque élève déposera son bulletin sur lequel seront inscrits les 4 candidats choisis pour composer le CME.



# CALENDRIER

## DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

EN TE PRÉSENTANT  
AU CONSEIL  
MUNICIPAL DES  
ENFANTS, TU  
T'ENGAGES À ÊTRE  
DISPONIBLE AUX  
DATES SUIVANTES :



**6 mardis**  
dans l'année  
(dates à définir)



**Du 06 au 20  
novembre**

Dépôt des candidatures auprès des enseignants ou à l'accueil de la mairie.



**Du 27 nov. au  
1<sup>er</sup> déc.**

Rencontre des candidats et candidates avec l'animateur ou l'animatrice de ton école et un élu adulte.



**Du 04 au 11  
décembre**

Campagne électorale avec ton affiche

Si tu as besoin d'autres informations, contacte ton animateur ou ton animatrice périscolaire durant les temps de l'interclasse :

- ✓ École Olympe de Gouges : **Laura**
- ✓ École Jacques Prévert : **Didier**
- ✓ École La Marianne : **Joao**
- ✓ École Arc-en-Ciel : **Lilian**
- ✓ École Frida Kahlo : **Érine**

Tes parents peuvent aussi envoyer un mail à **Gilles Trezeguet**, coordinateur du Conseil Municipal des Enfants à la ville de Bruges : [g.trezeguet@mairie-bruges.fr](mailto:g.trezeguet@mairie-bruges.fr)



**Du 12 au 14 décembre**

Election des conseillers et des conseillères le matin et rencontre des élus l'après-midi



**Date à définir en janvier**

Présentation des élus enfants auprès de Mme le Maire.



**Date à définir en janvier**

Présentation des groupes de travail sur les idées, répartition par groupes.

À RETOURNER

**DÉCLARATION DE CANDIDATURE  
PROGRAMME ÉLECTORAL  
AUTORISATION PARENTALE**



## CONTACTS :

Mairie de Bruges  
Service Animation de la Transformation  
Coordinateur du Conseil Municipal des Enfants  
Gilles Trézeguet  
[g.trezeguet@mairie-bruges.fr](mailto:g.trezeguet@mairie-bruges.fr)



# Bruges